

Conditions Générales de Prestation de Service

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes de prestations de services conclues sous la marque Les Apprentis Curieux ou par la société Les Apprentis Curieux SAS (ci-après le « Vendeur ») auprès de consommateurs et de clients professionnels (ci-après le « Client ») désirant acquérir les services (ci-après les « Opérations ») proposés à la vente par le Vendeur sur le site internet « <https://www.lessapprentiscurieux.fr/> ».

Le consommateur ou le client professionnel (ci-après le « Client ») reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire, lisible et compréhensible, les présentes Conditions Générales de Ventes et les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation.

Elles sont accessibles sur le site internet « <https://www.lessapprentiscurieux.fr/> » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

La validation de la commande par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Prestation de Service.

I. CONDITIONS GENERALES APPLICABLES A LA VENTE DES OPÉRATIONS

CONDITIONS DE PAIEMENT

Toute commande de prestations par un professionnel ou une administration fait l'objet d'un devis émis par les Apprentis Curieux ou d'une proposition de tarif sur son site Internet. La réservation de l'opération est réputée ferme et définitive à réception du devis signé.

Le règlement des éventuels dépassements horaires et prestations supplémentaires commandées tardivement aux Apprentis Curieux s'effectuera à réception d'une facture complémentaire au plus tard 30 jours après la date de prestation.

Tout défaut ou retard de paiement emportera l'application d'intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sur les sommes dues.

DROIT DE RÉTRACTATION

Les prestations proposées par les Apprentis Curieux étant des activités de loisir qui doivent être fournies à une date ou à une période déterminée, et en application des dispositions de l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, le Client ne dispose pas d'un droit de rétractation.

SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES MATÉRIELS

Les Apprentis Curieux ne peuvent en aucun cas être tenus responsables des accidents corporels ou matériels pouvant avoir lieu lors de l'animation.

CONDITIONS D'ANNULATION

Sauf convention contraire et écrite des parties, en cas d'annulation totale de l'opération de la part du Client, quelle que soit la raison de ladite annulation, il est convenu que les modalités financières seront les suivantes :

- Pour une annulation totale intervenant plus de trente et un jours avant la date de l'opération, il ne sera rien retenu.
- Pour une annulation totale intervenant entre trente et seize jours avant la date de l'opération, il sera retenu 25 % du montant global de l'opération.
- Pour une annulation totale intervenant entre quinze et huit jours avant la date de l'opération, il sera retenu 50 % du montant global de l'opération.
- Pour une annulation totale intervenant moins de huit jours avant la date de l'opération, il sera retenu 75 % du montant global de l'opération.

Le calcul des jours susmentionnés a pour point de départ le jour de réception par Les Apprentis Curieux de l'avis d'annulation. Cet avis devra impérativement être adressé aux Apprentis Curieux par courrier recommandé avec avis de réception ou bien remis en mains propres à son représentant légal contre décharge.

ANNULATION

En aucune manière Les Apprentis Curieux ne pourront être tenus pour responsable dans le cas où l'opération devrait être annulée, en partie ou en totalité, pour cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du Code civil, telle que catastrophe naturelle, terrorisme, grèves ou toute autre cause à caractère peu prévisible, rare ou exceptionnel.

Dans de telles hypothèses, Les Apprentis Curieux mettront tout en œuvre pour assurer leurs prestations dans les meilleures conditions possibles.

Par ailleurs, en cas d'exploitation en plein air, Les Apprentis Curieux pourra annuler la prestation en raison de conditions météorologiques défavorables empêchant totalement la prestation. En cas d'annulation des Apprentis Curieux due à des conditions météorologiques défavorables, les acomptes versés seront restitués au Client.

Un remboursement complet sera effectué au client si et seulement si l'annulation a pour source une autre raison que celles citées précédemment.

CONDITIONS DE REPORT D'UNE COMMANDE

Sauf convention contraire et écrite des parties, la décision de report d'une opération et ce pour quelque raison que ce soit, sera réglée conformément aux modalités financières suivantes :

- En cas de décision de report intervenant plus de trente jours avant la date de l'opération, il ne sera rien retenu.
- En cas de décision de report intervenant entre trente et seize jours avant la date de l'opération, il sera retenu 20 % du montant global de l'opération.
- En cas de décision de report intervenant entre quinze et huit jours avant la date de l'opération, il sera retenu 35 % du montant global de l'opération.
- En cas de décision de report intervenant moins de huit jours avant la date de l'opération, il sera retenu 50 % du montant global de l'opération.

Le calcul des jours susmentionnés a pour point de départ le jour de réception par Les Apprentis Curieux de l'avis de report de la commande. Cet avis devra impérativement être adressé aux Apprentis Curieux par courrier recommandé avec avis de réception ou bien remis en mains propres à son représentant légal contre décharge.

En outre, pour être valable, cette clause de report devra impérativement donner lieu à la réalisation de l'opération reportée dans un délai de trois mois à compter du jour de réalisation initialement prévu.

II. DISPOSITIONS COMMUNES

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les documents techniques, produits, dessins, photographies remis au Client demeurent la propriété exclusive des Apprentis Curieux, seuls titulaires des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, et doivent leur être rendus à leur demande.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles du Client recueillies dans le cadre de la prestation demeurent la propriété du Client. Les Apprentis Curieux ne procèdent à aucune exploitation commerciale, ni partage de données.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès, d'un droit de rectification et un droit d'effacement sur ses données personnelles.

DIVERS

Droits d'auteur

En matière de diffusion musicale et vidéo, le Code de la propriété intellectuelle fait obligation au commanditaire d'une manifestation, qu'elle soit payante ou non, de déclarer celle-ci auprès de la SACEM, et le cas échéant auprès d'autres organismes de collecte, et de leur régler les rémunérations correspondantes. Les Apprentis Curieux n'étant pas le commanditaire des manifestations au cours desquelles il est amené à intervenir, il appartient donc aux Clients de s'acquitter de leurs obligations en ces matières.

Droits à l'image

Toutes prises de vues effectuées au cours d'une prestation pour le compte des Apprentis Curieux deviennent la pleine propriété des Apprentis Curieux qui se réservent le droit d'exploitation de ces images pour un usage exclusivement professionnel.

Sauf demande contraire exprimée par ses Clients, Les Apprentis Curieux s'autorisent à communiquer sur les éléments généraux (sans citer de nom de personne, ni divulguer d'informations ou d'éléments personnels et/ou confidentiels) des prestations qu'ils réalisent pour leur compte.

Les personnels (animateurs, scientifiques, comédiens, artistes et autres) engagés ou proposés par Les Apprentis Curieux dans le cadre de leurs prestations peuvent être remplacés à tout moment et sans préavis par une personne aux compétences similaires.

ATTRIBUTION DE JURIDICTION, MÉDIATEUR

Les présentes Conditions Générales de Prestation de Service sont soumises à la loi française.

Concernant les litiges avec les clients professionnels, toute contestation ou litige sera d'un commun accord soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce de Paris.

Concernant les litiges avec les Clients consommateurs : tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le vendeur et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client consommateur peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation.

Les Apprentis Curieux SAS - Société au capital social de 1000€

N° SIRET : 878 831 312

Adresse : - Site web : www.lesapprentiscurieux.fr

Téléphone : 0669540936 – Adresse mail : contact@lesapprentiscurieux.fr